

Pratique et didactique des sports gymniques et acrobatiques VII

Titulaires

Nathalie GUISSARD (Coordonnateur) et Alain CARPENTIER

Mnémonique du cours

EDPH-I3223

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

Cette UE comprend les AA suivantes:

- > AA Gymnastique acrobatique
- > AA Gymnastique rythmique (pour les filles)
- > AA Expression corporelle

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

AA Gymnastique acrobatique : travail des actions motrices spécifiques sur les agrès en gymnastique et sports acrobatiques. Complexification des actions motrices gymniques (hauteur, vitesse d'exécution) et apprentissage et réalisation de gestes techniques nouveaux

AA Gymnastique rythmique: l'étudiant (e) devra acquérir des compétences gymnique en musique, l'étudiante sera capable d'exécuter et de créer des chorégraphies

AA Expression corporelle: l'objectif de ce cours est de faire ressentir à l'étudiant(e) le langage corporel et l'importance de celui ci dans la communication et le lâcher prise

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

EDPH-I2142 | Activités Physiques et sportives IV | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours pratiques

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

nathalie.guissard@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen pratique

Méthode(s) d'évaluation (complément)

- > AA Gymnastique acrobatique: examen pratique: séries à réaliser
- > AA Gymnastique rythmique (pour les filles): examen pratique, création de chorégraphie
- > AA Expression corporelle: l'évaluation sera basée sur la participation et engagement lors du cours

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La moyenne harmonique pondérée sera d'application pour toutes les parties de cette unité d'enseignement

Toutefois, l'UE est créditée si et seulement si les deux conditions suivantes sont remplies :

1° la moyenne harmonique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissage qui la composent est supérieure ou égale à 10

2° la somme des points déficitaires des notes attribuées à chaque activité d'apprentissage n'excède pas deux points.

Ceci permet de s'assurer de l'acquis d'un socle suffisant de compétences pour chacune des activités d'apprentissage de l'UE:

Si la somme des points déficitaires des différentes activités d'apprentissage est supérieure à deux, la note la plus faible sera attribuée à l'ensemble de l'UE.

Le report de la note de l'AA d'une année à l'autre se fera automatiquement à **partir de 12/20**, sauf demande explicite de l'étudiant.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des
Sciences de la motricité

BA-MOTR | Bachelier en sciences de la motricité, orientation
générale | bloc 3

